

LE **Caillotin** ROSIÈRES

Vie scolaire



Sport



Musique



Art



COMMISSION COMMUNICATION ECRITE ET VIE DES QUARTIERS

C'est déjà la 109^{ème} édition du Caillotin, le bulletin d'information de la commune de Rosières, que la Commission Communication Ecrite Vie des Quartiers a le plaisir de vous présenter.

Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin afin de préparer le printemps et profiter de l'été. Ces informations sont également disponibles sur le site de notre commune à l'adresse suivante :

www.commune-rosieres10.fr.

La Commission souhaite remercier le tissu associatif toujours aussi actif tant pour notre journal communal que sur le territoire de notre commune. Les associations font toujours preuve d'un très grand dynamisme sur Rosières et sont prêtes à accueillir toutes les bonnes volontés afin de développer les activités mais aussi pour passer des moments conviviaux. N'hésitez pas à les contacter, vous serez accueillis avec plaisir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : mairie@rosieres10.fr



2	Mot de la Commission
	Communication Ecrite Vie des Quartiers
3	Budget Communal 2018
7	Décisions du Conseil Municipal
8	Vie scolaire
10	Accueil de Loisirs
10	Club Ado
12	Social et Cadre de vie
14	Ecole municipale de Musique
13	Vie Associative et Culturelle
25	Informations pratiques
25	Calendrier des Festivités

BUDGET PRIMITIF 2018

Le projet de Budget Primitif 2018 traduit les priorités de l'équipe municipale pour l'année à venir.

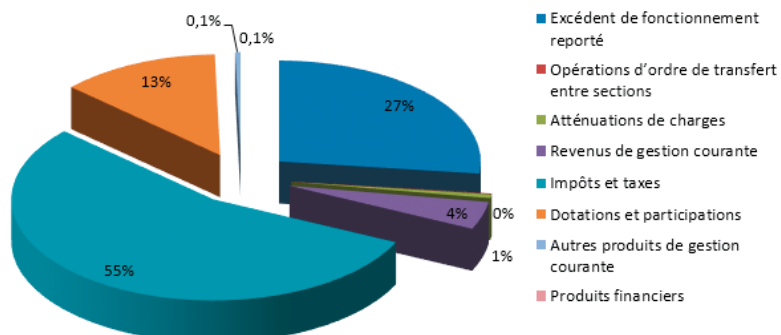
Préparé avec la collaboration des services municipaux, des adjoints et du conseiller municipal délégué mais aussi des membres de chaque commission, il est le résultat d'un processus complexe avec la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires et la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires.

Ce projet de Budget Primitif 2018, élaboré sur la base d'hypothèses réalistes, et poursuivant toujours l'objectif de préservation de l'autofinancement, témoigne une nouvelle fois de la volonté du Conseil Municipal de maintenir la qualité des services offerts à la population. Il s'agit de préserver l'attractivité de la commune, tout en offrant aux Caillotins un niveau élevé d'investissement, comme en témoigne une nouvelle fois le programme d'investissements. Ce maintien de la capacité d'investir est notamment le fruit de l'objectif de désendettement progressif de la collectivité que le Conseil Municipal poursuit depuis maintenant plusieurs années. 2018 sera par ailleurs, l'occasion de voir se concrétiser le projet de maison médicale sur lequel le Conseil Municipal travaille depuis plusieurs années, et qui justifiera le recours à l'emprunt.

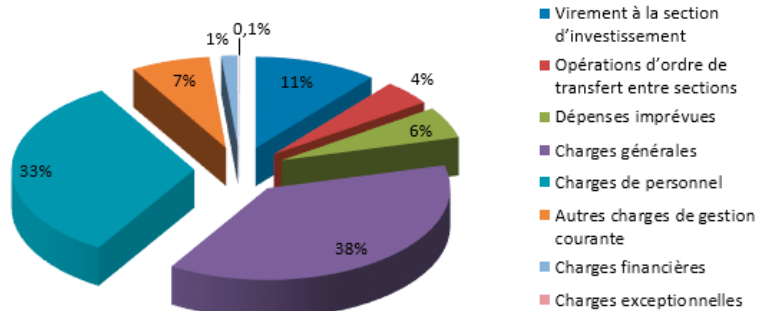
Et rappelons qu'une nouvelle fois ce projet de budget n'inclut pas d'augmentation des taux de fiscalité locale. Conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique de ce projet de Budget Primitif 2018 est disponible sur le site internet de la commune.

PRÉSENTATION PAR NATURE

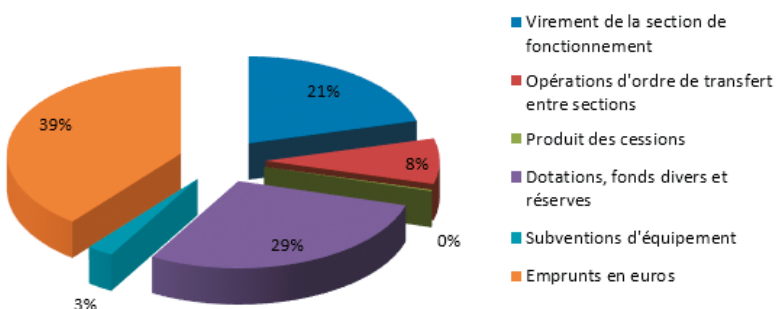
Recettes de fonctionnement : 4 487 789 €



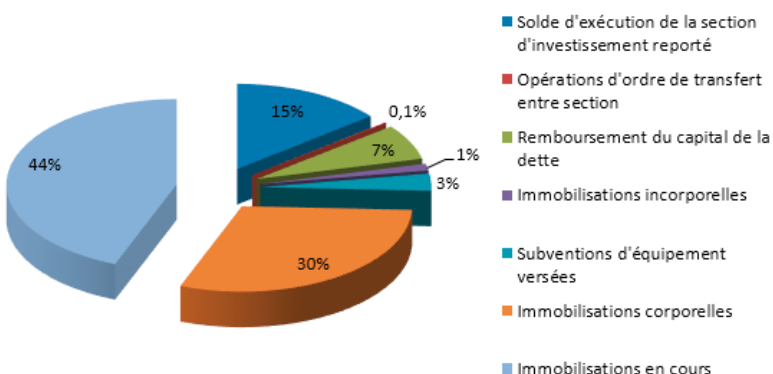
Dépenses de fonctionnement : 4 487 789 €



Recettes d'investissement : 2 358 959 €



Dépenses d'investissement : 2 358 959 €



PRÉSENTATION PAR FONCTION

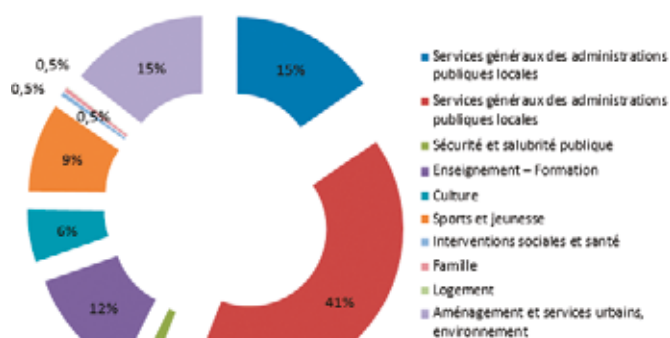
Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

4 487 789 €

Dépenses de fonctionnement

4 487 789 €



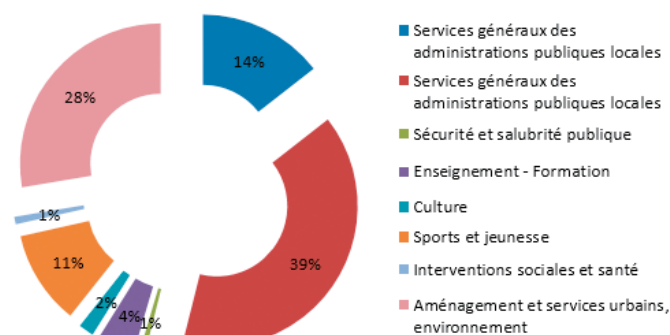
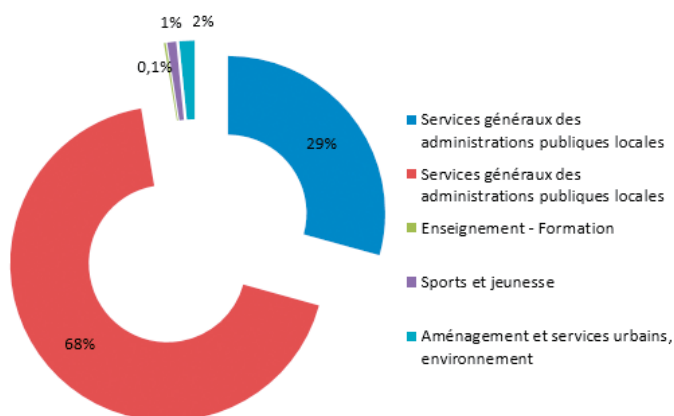
Section d'investissement

Recettes d'investissement

2 358 959 €

Dépenses d'investissement

2 358 959 €



TAUX D'IMPOSITION 2018

	TAUX 2017	TAUX 2018
Taxe d'Habitation	18,63 %	18,63 %
Taxe sur le Foncier bâti	21,77 %	21,77 %
Taxe sur le Foncier non bâti	22,29 %	22,29 %

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2018

Le programme d'investissements retenu lors du vote du budget primitif 2018, qui peut faire l'objet de financements extérieurs détaillés ci-dessous, est le suivant :

COMMISSION ACCUEIL DE LOISIRS ET JEUNESSE

OBJET	Montant de l'Investissement
Accueil de Loisirs et Club Ados - Installation d'une solution d'affichage dynamique	6 000 €
Restaurant Scolaire - Installation de feux pédagogiques de contrôle du niveau sonore	245 €
Accueil de Loisirs - Installation de feux pédagogiques de contrôle du niveau sonore	165 €
TOTAL	6410 €

ADMINISTRATION GENERALE

OBJET	Montant de l'Investissement
Inscription de crédits pour annonces et insertions Procédures de modification et de révision du PLU	2 000 €
Inscription de crédits pour annonces et insertions - Marchés publics	2 000 €
Mairie - Coût annuel des droits d'accès aux logiciels métiers et à la GED utilisés par les services administratifs	15 595 €
Services Techniques Municipaux - Mise en place d'une gestion des espaces publics et des bâtiments communaux	1500 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures et intérieures de la MAIRIE	15 000 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures du CENTRE CULTUREL	6 00 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures du GYMNASE	8 000 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures de la SALLE DES FETES	11 000 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures de l'ECOLE MATERNELLE	12 000 €
Sécurisation de l'accès aux bâtiments communaux Portes extérieures de l'ECOLE ELEMENTAIRE	10 000 €
Mairie - Déplacement du serveur informatique - Connectique réseau	300 €
Mairie - Déplacement du serveur informatique - Prises électriques et prises RJ 45	1 300 €
Mairie - Déplacement du serveur informatique - Installation et paramétrage du serveur	2 100 €
Mairie - Déplacement du serveur informatique - Acquisition de la baie «serveur»	1 405 €
Mairie - Acquisition d'une armoire à clés à l'accueil	6 000 €
Mairie - Acquisition d'une armoire à clés pour l'adjoint ou le conseiller municipal délégué de permanence	150 €
Mairie - Remplacement de postes informatiques	4 000 €
Mairie - Remplacement éventuel de matériel informatique	4 000 €
Mairie - Aménagement de la salle de reprographie - Achat d'une armoire sécurisée et ignifugée pour les documents d'état civil	3 000 €
Services Techniques Municipaux Acquisition de 6 smartphones supplémentaires	750 €
Services Techniques Municipaux - Acquisition d'une tablette informatique pour le responsable	700 €
Ecole Élémentaire - Achat d'un poste téléphonique	50 €
Accueil de Loisirs - Achat d'un poste téléphonique	50 €
Mairie - Aménagement de la salle de reprographie Achat d'armoires à portes coulissantes	7 000 €
TOTAL	113 900 €

COMMISSION VOIRIE ET PATRIMOINE ROUTIER

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Signalisation horizontale - Nouvelle signalisation	4 000 €	
Signalisation verticale - Nouvelle signalisation	6 500 €	
Rue Pasteur - Aménagements de sécurité Panneaux clignotants	8 190 €	
Rue Pasteur - Aménagements de sécurité Signalisation zone 30	1 165 €	
Rue Pasteur - Aménagements de sécurité Plateaux ralentisseurs	15 485 €	3 226 € Subvention du Conseil Départemental
Entrée de l'entreprise Paredes - Remplacement de bordures	2 900 €	
Lotissement Mon Logis - Réfection des trottoirs, bordures et parkings de la couronne extérieure	112 600 €	
Avenue Gabriel Deheurles - Réfection du trottoir entre le n° 3 et le n° 9	14 800 €	
TOTAL	165 640 €	3226 €

COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

OBJET	Montant de l'Investissement
Achat d'un écran d'informations municipales Ecran à affichage en couleur de 2,3 m2	38 400 €
TOTAL	38 400 €

COMMISSION CADRE DE VIE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES, FETES ET CEREMONIES

OBJET	Montant de l'Investissement
Alimentation électrique du défibrillateur situé route de Saint Pouange	2 100 €
Remplacement de végétaux, réfection du massif rue Jean Arson	2 500 €
Signalisation de la voie partagée allant du carrefour Liberté/Deheurles/Parmentier au supermarché Leclerc	3 000 €
Services Techniques Municipaux - Achat d'un désherbeur thermique	2 800 €
Services Techniques Municipaux - Achat d'une balayeuse métallique pour entretenir les fils d'eau	2 500 €
Services Techniques Municipaux - Achat de petit outillage	1 000 €
Acquisition de mobilier urbain en PVC recyclable (bancs et poubelles)	5 000 €
Pôle médical - Acquisition d'une nouvelle barrière	5 500 €
Services Techniques Municipaux Achat d'un véhicule électrique pour le désherbage de la commune	27 050 €
Ecole de Musique - Achat d'instruments (1 saxophone Tenor et 1 banquette piano)	2 700 €
Ecole de Musique - Achat de petit matériel	500 €
Création de 2 places de stationnement vers l'étang	2 000 €
TOTAL	56 650 €

BUDGET COMMUNAL 2018

COMMISSION SPORTS

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Terrain de tennis - Création de 2 nouvelles portes	2 400 €	
Terrains de foot - Acquisition d'une paire de relevage de filets	400 €	
Acquisition d'une main courante sur le terrain de foot	19 800 €	5 000 € Subvention de la Fédération Française de Football
TOTAL	22 640 €	5 000 €

COMMISSION VIE SCOLAIRE

OBJET	Montant de l'Investissement
Ecole Maternelle - Aménagement d'un placard	1 400 €
Ecole Élémentaire - Remplacement des vidéoprojecteurs des classes de Mme Cornette et de M. Zedam	7 200 €
Restaurant Scolaire - Achat de 16 tables et de 18 chaises	4 000 €
Ecole Maternelle - Achat de 50 draps pour le dortoir	500 €
Restaurant Scolaire - Remplacement de l'adoucisseur du four mixte	765 €
Restaurant Scolaire - Achat de vaisselle et d'ustensiles de cuisine	700 €
Restaurant Scolaire - Achat d'un nouveau lave-linge	600 €
TOTAL	15 165 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	2018
PREMIERE DEMANDE	
Protection civile de l'Aube.....	500 €
RENOUVELLEMENT	
AFEE - Association Française de l'Epilepsie de l'Enfant.....	600 €
Amicale des sapeurs pompiers de Rosières.....	3 500 €
ARIHA - Action et Recherche pour l'insertion des handicapés de l'Aube.....	500 €
ART/COMM/CAILLOTINS.....	600 €
Association sportive Collège marie Curie.....	1 000 €
Banque Alimentaire.....	500 €
BTP CFA AUBE.....	260 €
CEPAT (Comité d'Entente des Pompiers de l'Agglomération Troyenne).....	200 €
CFA Interpro de l'Aube.....	585 €
Club de la Gendarmerie de Champagne.....	1 000 €
Club des Amis de Rosières - Subvention générale.....	13 000 €
Comité des Fêtes et des Loisirs.....	35 000 €
Comité Départemental Handisport Aube.....	200 €
Comité Social du Personnel Communal.....	9 200 €
Confrérie de St Eloi Saint-André-les-Vergers / Rosières.....	300 €
Les écuries de Rosières/St Julien.....	4 500 €
EEMA - Ecole des enfants malades de l'Aube.....	900 €
OEM - l'Outil en Main.....	100 €
La Prévention Routière.....	180 €
ROS Subvention Animateur.....	32 090 €
ROS Subvention Générale.....	30 100 €
Société de chasse de Rosières.....	125 €
UNAFAM - Union National des amis et familles de malades mentaux.....	450 €
UNCAFN ROSIERES.....	700 €
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS (BUDGET 2017).....	
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	
ROS Subvention exceptionnelle Hand.....	10 560 €
ROS Subvention exceptionnelle 40 ans ROS.....	3 550 €
ROS Subvention exceptionnelle - Section cyclo (pneumatiques).....	1 000 €
TOTAL	151 200 €

COMMISSION URBANISME, BATIMENTS ET SECURITE

OBJET	Montant de l'Investissement	Financement
Aménagement d'un marché couvert Déplacement des branchements d'eau et d'électricité	5 000 €	
Eclairage public Remplacement des luminaires de la rue des Rosiers	4 900 €	
Eclairage public Remplacement de l'éclairage route de Saint Léger	15 800 €	
Eclairage public - Passage piétons situé entre le parking de la salle des sports et l'accès à l'extension de l'école maternelle	3 000 €	
Eclairage public - Remplacement de 2 luminaires rue Jules Ferry et rue de la Liberté	798 €	
Raccordement électrique Extension du réseau électrique route d'Auxerre	5 600 €	
Le Cabayou - Acquisition, complément de crédits	23 600 €	
Le Cabayou - Construction d'une clôture en limite de la parcelle AV 131 (propriété Poupier)	11 000 €	
Mairie - Réfection du bureau utilisé par l'assistante sociale	3 000 €	
Mairie - Rénovation des revêtements des murs de la salle des mariages et de la salle du Conseil Municipal	11 000 €	
Mairie - Installation de climatiseurs dans 3 bureaux de l'étage	9 000 €	
Mairie - Remplacement du coffret et des organes de coupure extérieurs à la chaufferie	1 015 €	
Mairie - Mise en place d'un dispositif d'automatisation de l'inversion du fonctionnement des pompes qui injectent l'eau chaude dans les circuits de chauffage	1 820 €	
Mairie - Passage de gaines pour l'installation de la fibre	300 €	
Gymnase - Passage de fourreaux pour l'installation de la fibre	600 €	
Gymnase - Suppression de luminaires en applique sur les murs extérieurs	1 500 €	
Groupe scolaire - Déplacement des boutons poussoirs déclencheurs d'alerte et pose de capots	4 000 €	
Ecole Élémentaire - Passage de fourreaux pour l'installation de la fibre	700 €	
Ecole Maternelle - Mise en accessibilité du bâtiment	5 000 €	
Ecole Maternelle - Mise en place de battants entre les WC et les urinoirs	2 000 €	
Centre Culturel - Passage de fourreaux pour l'installation de la fibre	400 €	
Le Cabayou - Démolition des bâtiments, diagnostic amiante et évacuation des matériaux amiantés	34 000 €	
Aménagement d'un marché couvert - Démolition de la maison d'habitation de la propriété Laurent et diagnostic amiante	25 000 €	
La poste - Ravalement des 4 façades	4 300 €	
Signalisation des rues - Complément	1 600 €	
Mairie - Installation de stores pare-soleil sur les Velux de 3 bureaux occupés par des agents communaux et l'assistante sociale + remplacement des ouvrants	4 500 €	
Maison Médicale	500 000 €	500 000 € emprunt
Aménagement d'un marché couvert - Maîtrise d'œuvre	8 000 €	
Gymnase - Réfection de la toiture	172 000 €	12 250 € Subvention du CD
Rue de la Liberté - Aménagement d'un rond-point	62 500 €	
TOTAL	921 933 €	512 250 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2017,

A APPROUVE le rapport d'évaluation financière de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 28 novembre 2017, relatif à :

- la mise en conformité de subventions et de fonds de concours intercommunaux.
- les transferts des services d'assainissement de 7 communes à TCM.
- la poursuite du régime spécial de reversement partiel de fiscalité écologique instauré par la communauté de communes Seine Melda Coteaux
- le transfert de 20 zones d'activités

économiques et du Pôle Gare à Troyes.

A APPROUVE la révision de l'attribution de compensation versée à la commune suite au transfert de la Zone d'Activités Economiques des Pivoisons à la communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole,

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de service partagé avec Troyes Champagne Métropole pour l'entretien courant et la viabilité hivernale de la Zone d'Activités Economiques des Pivoisons par les Services Techniques Municipaux,

A ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association «Aube de la Vie» pour l'organisation du rallye Aïcha des Gazelles 2018,

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service «Paies à façon» du Centre de Gestion de l'Aube à compter du 1^{er} janvier 2018, qui

assurera dorénavant la prestation payée pour les agents de notre collectivité,

A APPROUVE la cession d'une partie de l'espace vert séparant la parcelle cadastrée section AX n° 10 de la rue Jean Arson,

A APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées section AX n° 121 et 123 dans le cadre de l'alignement de la rue Jean Arson,

A AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec ENEDIS et l'association REGIES SERVICES pour la rénovation esthétique des transformateurs situés chemin de l'Ormat, avenue Deheurles et rue du Chêne,

A ADOPTE la décision modificative n° 5 du Budget Communal 2017,

A AUTORISE Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2018.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2017,

A MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal en créant un poste d'animateur pour permettre l'avancement d'un agent déjà en poste,

A APPROUVE les modifications apportées à la délibération n° 2017-081 en date du 6 novembre 2017 autorisant le lancement d'une procédure simplifiée de concession du service public local de la fourrière automobile,

A AUTORISE la prise en charge par la commune des frais liés à l'acte notarié relatif à l'échange sans soulte de la parcelle cadastrée section ZC n° 606 avec la parcelle cadastrée section ZC n° 608,

A APPROUVE les modalités de mise à disposition du public de la modi-

fication simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme,

A FAIT LE BILAN de la concertation préalable relative à la révision n° 1 du PLU et **A ARRETE** le projet de révision n° 1 du PLU,

A AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention au titre du plan de soutien du département de l'Aube et une demande de soutien financier de Troyes Champagne Métropole pour le projet de maison médicale.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MARS 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

A ADOPTE le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2018,

Après en avoir débattu, **A PRIS ACTE** de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2018,

A FIXE la durée d'amortissement des immobilisations pour de nouvelles catégories de biens,

A APPROUVE l'instauration du Compte Epargne Temps pour le personnel communal,

A APPROUVE la dépose et le renouvellement par le SDEA de 2 luminaires vétustes des rues Jules Ferry et de la Liberté,

A APPROUVE la modification du ré-

glement intérieur du Club Ados, permettant aux collégiens de 10 et 11 ans de participer au Club Ados,

A AUTORISE Monsieur le Maire à saisir le DASEN d'une demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire, pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES VISITENT LE SALON D'HIVER À LA SALLE DES FÊTES

Pendant l'exposition des artistes au Salon d'Hiver, les 9 classes de l'école élémentaire et les 5 classes de l'école maternelle ont eu le privilège de découvrir les œuvres des 30 artistes.

Chacun leur tour, le matin, en dehors des heures d'ouverture au public, les enfants ont pu s'imprégner des œuvres diverses, peintures ou sculptures, parfois même aidés par la présence d'artistes pouvant les initier aux différentes techniques.

Certains enfants de l'école élémentaire ont eu la possibilité de « croquer » des éléments les intéressant, qu'ils ont tenté de reproduire sur une feuille de dessin. Ces dessins ont été ensuite mis en couleur en classe.

C'est une chance pour nos élèves de pouvoir profiter de cette exposition, sur place, pour s'ouvrir au monde artistique.



INSCRIPTION A L'ÉCOLE RENTREE SCOLAIRE 2018 : LUNDI 3 SEPTEMBRE

PREMIERE ETAPE :

Inscription en mairie

Documents à fournir :

- Fiche d'inscription sur la liste scolaire à télécharger sur le site internet www.commune-rosieres10.fr (rubrique enfance jeunesse/écoles) ou à retirer à l'accueil de la mairie
- Pages de vaccination du carnet de santé : original + photocopie
- Livret de famille : original + photocopie (parents et enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois : photocopie
- En cas de séparation des parents : photocopie du jugement précisant les modalités d'exercice de l'autorité parentale

DEUXIEME ETAPE :

Inscription à l'école

Les parents n'ayant pas préalablement effectué l'inscription en mairie ne pourront pas être reçus par le directeur ou la directrice d'école

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Mme ROUKOS

Lundi 28 mai 2018

de 8h30 à 11h30 et

de 13h30 à 18h30 (sur rendez-vous)

Mercredi 30 mai 2018 :

de 8h00 à 11h30 (sur rendez-vous)

Autres jours sur rendez-vous :

03 25 49 58 19



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : M. GAC

Lundi 28 mai 2018

de 8h30 à 11h30 et

de 13h30 à 18h30 (sans rendez-vous)

Jeudi 31 mai 2018 :

de 17h00 à 18h30 (sans rendez-vous)

Autres jours sur rendez-vous :

03 25 75 01 05

En cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation devra être demandé à l'ancienne école.

LES CM2 EN CLASSE DE NEIGE DU 6 AU 16 FÉVRIER 2018

Cette année, 37 élèves de CM2 sont allés en classe de neige à BELLEVAUX en Haute Savoie, encadrés par leurs enseignants Monsieur GAC et Madame ANCELIN ainsi que par 4 animateurs de l'association Loisirs Vacances Services.

Après l'appréhension du départ, ils ont apprécié l'accueil chaleureux des propriétaires du chalet Les Moineaux. La majorité des enfants ont découvert la pratique du ski grâce aux moniteurs de l'ESF. En fin de séjour, ils ont passé des tests suivant leurs niveaux et ont reçu des récompenses.

Les animateurs n'ont pas manqué d'imagination pour animer les soirées. Le séjour a été ponctué également de découvertes locales (chèvrerie, musées ...), d'une sortie en raquettes, de jeux dans la neige, de la venue au chalet d'un tourneur sur bois et de temps d'école.



Tous les enfants sont revenus avec de bons souvenirs à raconter à leur famille. Les enseignants ont fait des photos et des films durant tout le séjour, et un montage vidéo a été projeté aux enfants et leurs familles.



V LE MOT DES ADJOINTS IE SCOLAIRE

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERI ET EXTRA SCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Un dossier permettant d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux services péri et extra scolaires proposés par la commune (accueil de loisirs, restauration scolaire et étude surveillée) sera distribué aux famille courant juin.

Des dossiers seront disponibles en mairie pour les parents non scolarisés à Rosières qui fréquenteraient l'accueil de loisirs le mercredi et/ou pendant les vacances scolaires.

ACCUEIL DE LOISIRS DE ROSIERES
COUPE DU MONDE 2018
Du 9 au 27 juillet

AU PROGRAMME :

- TOURNOI DE FOOT INTER CENTRE
- DEFILE D'OUVERTURE
- SORTIE PATINOIRE
- SORTIE CINEMA
- SORTIE AU PARC DE L'AUXOIS
- ATELIERS ARTISTIQUES
- SORTIES LUDIQUES
- ACTIVITES SPORTIVES
- SORTIE BOWLING
- GRANDS JEUX
- ACTIVITES MANUELLES

SEJOUR AU LAC DE LA LIEZ
Du 16 au 20 juillet 2018
Enfants de 6* à 12 ans
PLACES LIMITEES
*Enfants scolarisés au CP en 2017-2018

PROGRAMME DISPONIBLE EN MAIRIE et SUR LE SITE www.commune-rosieres10.fr
A PARTIR DU 2 MAI 2018
DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 4 JUIN 2018

E LE MOT DES ADJOINTS ENFANCE - JEUNESSE

DU NOUVEAU AU **CLUB ADOS**

Pour répondre à une demande des familles, le club ados est désormais ouvert aux jeunes à partir de 10 ans à la condition qu'ils soient scolarisés au collège. N'hésitez donc pas à vous renseigner sur le programme des vacances disponible sur le site internet

www.commune-rosieres10.fr (rubrique enfance-jeunesse/club ados) ou à l'accueil de la mairie.

CLUB ADOS
AU PROGRAMME
DU 9 AU 27 JUILLET 2018

- SOIREE BOWLING RESTO
- TOURNOI DE FOOT
- ATELIER CREATIF
- SORTIE PATINOIRE
- SORTIE LAC ET ACTIVITES NAUTIQUES
- ZUMBA
- FOREST GAME

SEJOUR AU LAC DE LA LIEZ
DU 16 AU 20 JUILLET 2018

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie à partir du mercredi 2 mai 2018
Date limite d'inscription : Lundi 4 juin 2018
*Jeunes scolarisés au collège en 2017 - 2018



RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2018

Compte tenu du délai très court entre la parution du décret Blanquer et la rentrée de septembre 2017, notre commune avait décidé de maintenir la semaine scolaire de 4 jours et demi pour l'année scolaire 2017-2018, et de mener une réflexion approfondie sur les conséquences d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2018-2019.

Une consultation des parents et des associations sportives et culturelles prenant en charge les enfants après l'école a été menée pendant l'année scolaire 2017-2018, et les familles se sont majoritairement prononcées en faveur du retour à la semaine de 4 jours, tout comme les conseils d'écoles maternelle et élémentaire.

Le Conseil Municipal a donc décidé, le 19 mars dernier, d'adresser une demande de dérogation au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Cette demande de dérogation vient d'être acceptée.



L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À COMPTER DU 3 SEPTEMBRE 2018 SERA LA SUIVANTE :

Pour l'école maternelle :

	MATIN		PAUSE DU MIDI			APRES-MIDI		
LUNDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
MARDI	7h Accueil de loisirs périscolaire	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
MERCREDI	7h Accueil de loisirs extrascolaire		12h Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h Accueil de loisirs extrascolaire		
JEUDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
VENDREDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Accueil de loisirs périscolaire	18h30

Pour l'école élémentaire :

LUNDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Etude surveillée	17h30 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
MARDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Etude surveillée	17h30 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
MERCREDI	7h Accueil de loisirs extrascolaire		12h Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h Accueil de loisirs extrascolaire			
JEUDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Etude surveillée	17h30 Accueil de loisirs périscolaire	18h30
VENDREDI	7h Accueil de loisirs	8h30 ECOLE	11h45 Service périscolaire	12h30 Repas domicile	13h15 Service périscolaire	14h ECOLE	16h45 Etude surveillée	17h30 Accueil de loisirs périscolaire	18h30

A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2018, l'école aura lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et les nouveaux horaires de classe seront les suivants : 8h30-11h45 / 14h00-16h45

avec prise en charge des enfants par les enseignants 10 minutes avant la classe, soit le matin à 8h20 et l'après-midi à 13h50.

Etude surveillée pour les enfants de l'école élémentaire : de 16h45 à 17h30.

Un accueil de loisirs sera organisé toute la journée du mercredi, de 7h à 18h30.

RÈGLES À RESPECTER

Le beau temps étant de retour, les activités extérieures sont les bienvenues. Nous nous permettons de vous rappeler quelques règles à respecter afin de ne pas gêner le voisinage.

BRUIT

Bruit dans les propriétés privées (arrêté préfectoral n° 08-2432 du 22 juillet 2008) : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

ENTRETIEN DES HAIES

De nombreuses haies ne sont pas taillées et peuvent être dangereuses quand les piétons doivent emprunter la chaussée. De même, il peut en résulter des conflits entre voisins. Alors pensez à les entretenir.



FEUX ET BRULAGES

Feux et brûlages de végétaux et matières en plein air (arrêté préfectoral 07-3065 du 21 août 2007).

Tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou de matières est interdit de manière permanente et en tout lieu à moins de 100 mètres d'une habitation.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardins, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.



ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

CIVISME

Appel au civisme des propriétaires de chiens. En effet, le **parcours de santé du bois classé ainsi que la voie verte** qui relie Rosières à Bréviandes sont régulièrement jonchés d'excréments.

Merci pour les promeneurs de garder ces lieux propres.



PISCINE

Les propriétaires ou possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de gêne pour le voisinage.

RETOUR SUR LE CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE ROSIÈRES LE SAMEDI 25 NOVEMBRE



Comme chaque année nous avons retrouvé notre fidèle public pour fêter ensemble la « Sainte Cécile » Patronne des musiciens, soit pas loin de 400 spectateurs, dans une salle des fêtes de Rosières archicomble.

60 musiciens étaient présents sur scène dont 8 jeunes qui ont rejoint notre Orchestre après leur « apprentissage » pendant trois années en classes d'orchestre : Martin Aubry, flûte, Valentine Boury-Battel, Anastassia Reygnier et Timéo Robin-Mathieu, clarinette, Juliette Bertrand et Cyprien Pelleccuer, saxophone, Estéban Darnaud et Jade Heckly aux percussions.

Encore toutes nos félicitations aux élèves et à leurs professeurs. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux solistes de haut niveau. Notre professeur de piano, Stéphanie Coiteux, qui nous a conviés à une ballade musicale en compagnie d'un invité de marque, Frédéric Chopin, en nous transportant à Majorque où l'illustre compositeur séjourna quelques temps. Profitant d'un jour de pluie pour rester à son piano



Bruno Bourgoin clarinette



Stéphanie Coiteux piano

le cliquetis des gouttes d'eau lui inspira le prélude en Ré bémol Majeur, puis, se confiant discrètement dans le mélancolique nocturne en Mi mineur, il rêve de sa Pologne natale et de la mazurka, reflet de son sentiment national, qui se manifeste aussi dans l'étude en Si mineur, interprétée à l'époque par Frantz Liszt qui « faisait trembler les flammes du chandelier ».

Le prélude en Mi mineur, élégiaque et apaisant, formant un grand contraste avec la violente étude en Ut mineur, achève ce périple musical du grand compositeur sous les doigts de Stéphanie qui a été récompensée par de nombreux bouquets de roses offerts par ses élèves.

Bruno Bourgoin, natif de Romilly sur Seine, possède un palmarès musical impressionnant : Médaille d'or de clarinette et 1^{er} Prix de musique de chambre à l'Ecole Nationale de Musique d'Aulnay sous-Bois, 1^{er} Prix de clarinette du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, 1^{er} Prix de clarinette basse à l'unanimité du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, titulaire du Diplôme d'Etat de professeur de clarinette.

Il participe à l'activité de nombreux orchestres : clarinettiste dans les orchestres associatifs de Paris, à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris depuis 1986, clarinette basse solo dans cet orchestre depuis 2002 et à l'Orchestre Symphonique Aulois.

LES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE ROSIÈRES

Hautbois : Elodie DHÔTEL

Flûte : Martin AUBRY, Olivier BOUTET, Stéphanie COITEUX, Camille GLOBIG, Yves GUÉRIN, Chloé LAURENCEAU, Marine MICHEL, Sylvie NOYER, Juliette ORTIZ, Marie-Hélène ORTIZ, Agathe PUCCHETTI, Léo-Pablo VALENTIN

Clarinette : Valentine BOURY-BATTELLIER, Yves CHRÉTIEN, Julien FAAS, Pascal GRÉCO, Lucie GUÉRIN, Marie LAMOTTE, Marc MAFFEÏS, Alessia PEREIRA, Sophie RENAUDOT, Anastassia REYGNIER, Timéo ROBIN-MATHIEU, Baptiste SELMI, Jean-Marc WAGNER

Clarinette-basse : Claude MOREAU

Saxo-alto : Lydie BALLOT, Juliette BERTRAND, Matthieu DAVENEL, Constant DEFONTAINE, Marie-Christine GRISIER, Michaël HENRION, Hugo LECART, Cyprien PELLECCUER, Maxime SIMONNET, Adrien SIMON SAINT DIZIER

Saxo-ténor : Michel BRIDON, Agathe DEHEURLES

Saxo-baryton : Sylvain BALLOT

Basson : Etienne FEBVAY

Trompette, corne : Léo ANCELIN, Laurent AUBRY, Julien CHAMBON, Nicolas KOLUDZKI, Patrice KOLUDZKI, Yann LAVOCAT, Francis PERRIN, Bao-Thy PINOL

Bugle : Claude BELLEGY

Trombone : Patrice MILLET, Lara RICHARD-THIERY

Baryton : Raoul DESSI

Basse : Christian LEJEUNE

Contrebasse : Jean-Luc HENRION

Percussions : Estéban DARNAUD, Adèle GLOBIG, Jade HECKLY, Nicolas SENOL, Hugo THIERY, Jérôme THIÉRY

Piano : Stéphanie COITEUX

Textes et présentation

Magali RICHARD-THIERY

Administration générale

Michel OUDIN, Alain THIÉRY

Equipe technique « TEMPO PRIMO »

Emmanuel DHÔTEL, Eric ORTIZ, Thierry ORTIZ, Jérôme THIÉRY

Avec la participation des services administratifs et techniques de la commune de Rosières

Nous tenons à remercier très chaleureusement Bruno pour sa présence à Rosières et sa disponibilité, malgré ses nombreuses activités, afin de participer à ce concert. Il a brillamment interprété le célèbre concerto jazz pour clarinette et orchestre d'harmonie du compositeur Artie Shaw. Maintenant, l'orchestre est impatient de vous retrouver au prochain concert, dans cette même salle, le samedi 2 juin 2018 à 20h30.

LE QUATUOR DE CLARINETTES « LES GIDEL'S » EST ISSU DU CHOEUR DE CLARINETTES DE FRIBOURG.



Il interprète un répertoire très varié allant de la musique ancienne, classique, romantique et contemporaine, ainsi que de la musique divertissante. Il est composé de trois clarinettes sib et une clarinette basse : Margot CORMINBOEUF, Barbara GFELLER LABAN, Marc ULDRY, Jean-Daniel LUGRIN.

ECOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

1. CONCERTS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE ROSIÈRES

Lieu : Salle des fêtes de Rosières

SAMEDI 2 JUIN 2018	En solistes les grands élèves de l'Ecole de Musique de Rosières, Baptiste SELMI, clarinette, Marie-Hélène et Juliette ORTIZ, flûte, Nicolas SENOL, xylophone, avec la participation de Olivier BOUTET, flûte et Thibaud BOUTET, guitare solo
SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018	Avec la participation de Michaël HENRION, saxophoniste, et du Quatuor de clarinettes "Les GIDEL'S" issu du Choeur de clarinettes de Fribourg (Suisse) sous la direction de Jean-Daniel LUGRIN professeur de clarinette au Conservatoire de Fribourg

2. EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE (HORS PUBLIC)

Lieu : Ecole de Musique

MARDI 27/3/2018	18H	CLASSE DE PIANO
MARDI 10/4/2018		CLASSE DE FLÛTE
MARDI 17/4/2018		CLASSE DE TROMPETTE / CLASSE DE TROMBONE
MARDI 22/5/2018		CLASSES DE SAXOPHONE
JEUDI 7/06/2018		CLASSES DE CLARINETTE
VENDREDI 8/6/2018		CLASSE DE PERCUSSIONS

3. RÉINSCRIPTIONS DES ANCIENS ÉLÈVES

Lieu : Ecole de Musique / Mardis 22 et 29 mai 2018 de 16h à 18h / Vendredi 25 mai 2018 de 16h à 18h

4. INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Lieu : Ecole de Musique / Mardis 5, 12, 19, 26 juin 2018 de 16h à 18h / Vendredis 8, 15, 22, 29 juin 2018 de 16h à 18h

5. SOIRÉE DES ÉLÈVES

Lieu : Salle des fêtes de Rosières / Mercredi 27 juin 2018 de 19h à 20h30

6. RÉUNION PARENTS-PROFESSEURS (ORGANISATION 2018/2019)

Lieu : Salle des fêtes de Rosières / Lundi 3 septembre 2018 de 19h à 20h.



SAMEDI 2 JUIN 2018
à 20h30 - Salle des fêtes de
Rosières

PROGRAMME

GAME OF THRONES - Ramin DJAWADI

ARIOSO - Johann Sébastien BACH

Soliste, Baptiste SELMI, clarinette

VERSAILLES - Serge LANCEN

FEELINGS - MORRIS/GASTE

Soliste, Olivier BOUTET, flûte

ROMEO ET JULIETTE - Nino ROTA

TWINKLING FLUTES - Richard COMELLO

Solistes, Marie-Hélène et Juliette ORTIZ, flûte

LA VIE PARISIENNE - Jacques OFFENBACH

Entr'acte

HAPPY MALLETS - Harm EVERS

Soliste, Nicolas SENOL, xylophone

LA JAVANAISE - Serge GAINBOURG

EUROPA - Carlos SANTANA

Soliste, Thibaud BOUTET, guitare solo

QUIZAS, QUIZAS, QUIZAS - Osvaldo FARRES

ODYSSEY - Jay CHATTAWAY

UN SALON D'ART TOUJOURS AUSSI PRISÉ !



Du 17 au 25 mars s'est tenu le salon d'hiver de Rosières, dans la Salle des Fêtes, tous les jours de 14h30 à 19h.

Comme l'a rappelé Michel OUDIN, Adjoint au Maire et Président du Comité des Fêtes, lors du vernissage, cela fait 36 ans que notre commune montre au public, des artistes nouveaux et des œuvres somptueuses. Ils sont, cette année, 28 peintres, 2 sculpteurs venant d'horizons différents : Normandie, Alsace, Haute-Marne, Vosges, Saône, Côte d'Or et bien sûr Troyes et Rosières.

C'est au fil de ses promenades que la commission de sélection propose aux artistes qu'elle rencontre, de participer à ce Salon.

Les exposants saluent les conditions d'exposition exceptionnelles, l'organisation et l'éclairage qui mettent encore plus en valeur leurs œuvres et l'accueil chaleureux qui leur est réservé.

Dès l'entrée, le regard se porte sur les peintures aux couleurs chatoyantes d'Huguette LECOMTE, l'invitée d'honneur. Ses œuvres sont reconnues dans le monde entier. Son thème de prédilection est la femme car, dit-elle, « la femme, c'est la vie » et elle est « une source d'inspiration infinie ». Elle la décline à différents moments de son existence et dans des situations différentes : la frivolité, la jeunesse, l'élégance, la volupté, la sensualité.

Cette autodidacte compte plus de 700 œuvres qui lui ont permis de rentrer à la cotation DROUOT et AKOUN. C'est une véritable fusion qui s'opère lors de la réalisation et la dimension de la couleur lui

permet d'aller plus loin dans l'émotion.

On pouvait également s'attarder sur les œuvres de Christian RICORDEAU, l'artiste aux multiples talents qui crée des cannes, tableaux et sculptures. Quand il sculpte en fonte ou en cire perdue, il transmet une énergie instantanée à la matière pour la transformer souvent en corps de femme.

Deux peintres troyens, Lydie BOUYENVAL et Vincent DEWAVRIN, exposaient pour la première fois. Ce sont des élèves de Piero CAVALLERI qui prennent encore des cours tous les samedis. Tous deux disent que ce qui les impressionne c'est que « d'autres personnes puissent aimer leurs œuvres ». Si pour l'un d'eux, l'eau et la notion de reflet sont souvent présents dans ses peintures pour l'autre, ce sont des thèmes très éclectiques.

Enfin, comment ne pas être attiré par ces sculptures très blanches qui vous parlent tout en vous angoissant ? Ces œuvres en plâtre surprennent par leur mouvement

et l'énergie qu'elles dégagent. Nicole ALBERTINI, sculpteuse auboise, l'est devenue grâce aux œuvres du maître de Chaource.

C'est par le dialogue avec la sculpture qu'elle apprend à sculpter. L'armature est en bois puis recouverte de plâtre. Puis, les mains, libres, se laissent guider et de là, naît l'œuvre. Le thème obscur de la mort est vu ici, dans la lumière.

Encore une fois, ce salon a mérité le détour car de nombreux autres artistes vous ont fait découvrir leur passion.



Addendum

Dans le caillotin n°108 du mois de décembre dernier, un oubli important a été fait puisque les articles relatifs au Club des Amis de Rosières n'ont pas été publiés. La Commission Communication Ecrite et Vie des Quartiers présente ses excuses pour cet oubli impardonnable. Aussi, nous proposons un petit clin d'œil spécifique que nous avons le plaisir de vous transmettre. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

par Martine YOVANOVITCH

Le Club des Amis de Rosières, créé en 1983, est une association de type Loi de 1901, à but non lucratif. Il est adhérent à la fédération «Généralisations Mouvement». Il est présidé par Martine Yovanovitch, M. Jacques Rigaud, Maire de Rosières et Madame Jeannette Martin en sont les présidents d'honneur. Actuellement, nous sommes fiers de comptabiliser 300 membres actifs (caillotins ou non) de tous âges qui souhaitent partager la bonne humeur qui règne au sein du club.

Les animations sont diverses et variées :

- Chaque jeudi, la salle des fêtes de Rosières ouvre ses portes à 13h45 pour se refermer vers 18h00. Pendant ces quelques heures, soit on papote, soit on

participe à différents jeux (tarot, belote, rami, scrabble, etc). Des concours sont organisés et un bon d'achat récompense chaque participant.

- Tous les mardis, une randonnée pédestre d'environ 8 km est effectuée en campagne ou en forêt, sous la conduite de M. Roger Parigot. Madame Monique Fort guide un deuxième groupe pour un parcours plus facile, au départ de la mairie de Rosières.
- En juin, un repas champêtre est organisé à l'Auberge de Jeunesse pour le plus grand plaisir des participants. Chaque année, quatre rendez-vous incontournables avec repas dansant.

Par ailleurs, nous organisons des excursions d'une journée :

- Février : Paradis Latin
- Avril : Château de Chantilly
- Juin : 1 semaine en Irlande
- Juillet : Centre Minier de Lewarde
- Octobre : Déjeuner à la Tour Eiffel et au Musée Grevin

- Fin août, à l'occasion de la réouverture du club,
 - mi-novembre pour l'Assemblée Générale,
 - mi-décembre pour fêter Noël
 - courant février pour l'anniversaire de la création du club.
- Ces après-midi remportent un vif succès.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Contactez Martine Yovanovitch au 03 25 49 11 66

Roger Parigot, responsable de la marche au 03 25 41 86 01

Site internet du club : sites.google.com/site/lesamisderosieres/

BALLADE IRLANDAISE DU 15 AU 21 JUIN 2017

par Martine YOVANOVITCH

Nous sommes partis de Rosières en autocar pour arriver au port d'embarquement de Roscoff dans l'après-midi.

Après s'être installés à bord du ferry, nous avons profité des spectacles, restaurant, cinéma et boutiques, même si certains d'entre nous ont bien senti la houle de cette première nuit. Arrivés de bon matin à Rosslare par un très beau temps, nous retrouvons le car et prenons la route de Dublin.

En chemin, nous visitons le monastère de Glendalough, (édifice datant du VI^e siècle) dans le comté de Wicklow, également connu sous le nom de « Jardin de l'Irlande ».





Le lendemain, nous visitons la ville de Dublin et découvrons ses maisons aux portes colorées, sa célèbre Université : le Trinity Collège fondé en 1546 qui, parmi ses anciens membres (enseignants ou étudiants) compte 32 prix Nobel. Puis, le National Muséum qui abrite la plus belle collection d'objets en or d'Europe de l'époque Celte et enfin, la visite de la distillerie « Teeling » avec dégustation de leurs différents Whiskey.

Direction le Connémara, région magnifique qui a inspiré de nombreux artistes. Ces lacs innombrables surplombés de pics rocheux, sa lande pauvre frissonnant au gré du vent et ses moutons en liberté offrent un tableau grandiose.

Après une bonne nuit, nous visitons une fumerie de saumon et dégustons leurs produits bio.

Puis, en route vers les falaises de Moher, partie la plus spectaculaire de cette côte ouest, avec ses murailles rocheuses qui surplombent l'océan de plus de 200 m et s'étendent sur 8 km : un paysage inoubliable !

Ensuite, nous nous rendons en bateau à la péninsule de Dingle où un repas de saumon fumé nous attend.

L'Irlande c'est aussi les Pubs où nous avons apprécié les différentes bières et ceci dans une ambiance musicale et chaleureuse et vint le moment de réembarquer en direction de Cherbourg par une mer calme. Ouf !!!

Un grand merci à Thierry, notre chauffeur, qui connaît parfaitement l'Irlande et a contribué à l'excellente ambiance au sein du groupe. Nous gardons tous un magnifique souvenir de ce voyage.



La statue de bronze John F. Kennedy et le Mémorial JFK sur le quai de New Ross, Co Wexford Irlande



S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

ANCIENS COMBATTANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 24 FÉVRIER 2018



L'assemblée générale des anciens combattants, présidée par Maurice Boulez, s'est tenue le samedi 24 février à la salle Michel Ninet, en présence de Jacques Rigaud, Maire de la commune, Marius Padovani, membre du conseil d'administration de l'UNC de l'Aube et Roland Fournier, Président de la section des anciens combattants de Saint-André les Vergers.

La salle était comble. Au 1er janvier 2017, la section comptait 59 adhérents, dont 33 AFN, 2 UNC, 15 veuves et 9 sympathisants. Au cours de l'année, trois anciens combattants et amis, Henri Moulin, Gérard Vigneron et Pierre Egele, nous ont malheureusement quittés. A la demande du Président, une minute de silence fut observée en leur mémoire.

Maurice Boulez a remercié Jacques Rigaud et le Conseil Municipal pour leur soutien moral et financier, et pour leur présence à chaque manifestation patriotique. Le Président et les porte-drapeaux de la section de Saint-André, les enfants des écoles accompagnés de leurs professeurs, Mathilde Camps et Cassandre Raymond, toujours partantes pour la quête

des Bleuets ou pour lire les messages. Puis il accueillait Joël Camps, ancien combattant « opex » désireux de rejoindre les membres du bureau ; Bienvenue Joël !

Les anciens combattants mènent de nombreuses activités tout au long de l'année. Elles sont bien sûr patriotiques, 8 mai, 11 novembre, 5 décembre, mais aussi conviviales avec concours de belote, méchoui et une escapade dans le Nogentais. Cette escapade fut présentée par Roger Gosselin, vice-président. Deux très intéressantes visites ont été organisées : la centrale de Nogent et le magnifique musée Camille Claudel.

Après l'allocution de Marius Padovani retraçant les 100 ans de l'UNC et de Jacques Rigaud soulignant l'importance du devoir de mémoire que représentent les manifestations patriotiques, tous les participants furent invités à partager le verre de l'amitié.

La journée n'en était pas finie pour autant. Pour ceux qui le souhaitaient, un délicieux repas les attendait, à la Résidence Pierre, où Peter, le chef cuisinier fit encore le régal des gourmets et des gourmands.



LA GALETTE DES ROIS, UNE BELLE TRADITION.

Moments festifs, moments de rencontre, la galette des Rois est une tradition...et une bonne tradition !

C'est ainsi que, vendredi 12 janvier, les anciens combattants et leurs fidèles amis, une cinquantaine de personnes environ, se sont retrouvés à la salle des Fêtes pour une sympathique soirée.

Tout en accueillant chaleureusement les personnes présentes, Maurice Boulez, Président, présentait ses vœux de bonheur et de santé. Il avait une amicale pensée pour tous ceux qui, pour des raisons de santé, n'avaient pu se déplacer. Chacun et chacune purent ensuite faire honneur à l'assiette anglaise suivie de salade et de fromage avant de savourer les délicieuses galettes. Les rois et reines se retrouvaient joliment couronnés et posaient pour la photo souvenir !... Et, naturellement, les fines bulles de champagne pétillèrent dans les coupes à la santé de nos majestés d'un jour. Comme à chaque « galette », ces dames reçurent un billet de loterie pour participer à une tombola, une attention qu'elles apprécient beaucoup. Les anciens combattants n'oublient pas leurs adhérents handicapés ou placés en maison de retraite. Des membres du bureau sont allés leur rendre visite et leur ont offert une boîte de gâteaux au nom de la section. Moments festifs, moments de rencontre, la galette des Rois est une tradition...et une bonne tradition !

REMISE DE CHÈQUES AUX ÉCOLES

La section des anciens combattants a décidé de reverser le produit de la vente des Bleuets de France lors des cérémonies patriotiques aux écoles de la commune.

Un premier chèque leur a été offert après la quête du 11 novembre 2017.



PROCHAINES MANIFESTATIONS 2018

Concours de belote :

Samedi 5 mai et
Samedi 22 septembre

Sortie dans le Nogentais :

Vendredi 18 mai

Méchoui :

Samedi 16 juin

Manifestations patriotiques

Mardi 8 mai
Dimanche 11 novembre
Mercredi 5 décembre

S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

« LES VOIX CAILLOTINES »

UNE ANNEE 2018 QUI RESTERA DANS LES MEMOIRES

- Un premier concert au Théâtre de la Madeleine le 24 mars intitulé « Mes Amis, mes Amours... »
- Un concert de Gala à Rosières le 22 avril avec, pour invitée, la Chorale Sauvage et Clandestine de Paris (CSCP) présente aux « Nuits de Champagne »

Et, si vous n'avez pas encore pu applaudir la chorale cette année, vous la retrouverez :

- Le vendredi 8 juin à la salle des fêtes de Brévonnes
- Le vendredi 15 juin au Festival « Chante » de Saint-Parres-aux-Tertres

Sous la direction de Christophe ALLEGRE et accompagnées au piano par Isabelle CRUSSON, à l'accordéon par Fabien PACKO et aux percussions par



Maxime BERRUET, « les Voix caillotines » interprètent avec enthousiasme, un répertoire de chansons françaises contemporaines à messages forts ou textes humoristiques.

Ce spectacle polyphonique vivant, tout en mouvement et mis en scène dans l'objectif de transmettre des émotions fortes au public, vous transportera dans les univers très variés de Goldman, Souchon et Voulzy, Delpech, MP Belle, Cabrel, Lavilliers, Obispo mais aussi de Vianney, Barcella, Y Jamait, E Loizeau, Aldebert, Delbushaye ou « les ogres de Barback ».



Venez nombreux partager des moments magiques !

Contact : Isabelle POTIER
Isabelle.potier@lesvoixcaillotines.org

LES NUITS CAILLOTINES 2018

La programmation est arrêtée :

2 groupes par soirée à partir de 19h

**Samedi 30 juin : REAVEN
et JOLI FALZAR.**

**Samedi 7 juillet : RUST AND DUST
et LES GARS DANS L'COIN.**

Comme d'habitude, ouverture à 19h de la restauration et de la buvette. Les infos sur les groupes sont disponibles sur le site de la commune de Rosières récemment mis à jour par Florence Guerry

[//commune-rosieres10.fr/Nuits-Caillo-tines/Programme-2018](http://commune-rosieres10.fr/Nuits-Caillo-tines/Programme-2018)

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-Nuits-Caillo-tines-144319818961481/>

Les Nuits Caillotines est une organisation du comité des fêtes de Rosières, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez prendre part à l'organisation.



S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

LE ROSIERES OMNI SPORTS SECTION CYCLO

ORGANISE LE:
DIMANCHE 6 MAI 2018

QUATRE PARCOURS au CHOIX:

- **100 km** : départ à partir de 7h30
- **50 km** : départ à partir de 8h30
- **70 km** : départ à partir de 8h00
- **35 km** : départ à partir de 9h00

Engagements : 2 € pour les habitants de Rosières et licenciés, 3 € pour les indépendants.

Ravitaillement et boisson à l'arrivée.
Remise des récompenses vers 11h
Départs et arrivées : gymnase Raymond Laurent à Rosières.

Cette randonnée cyclotouriste n'est pas une course et vous devez respecter le Code de la Route. Une voiture-balai suivra chaque parcours. Le port du casque est vivement conseillé.

KDANSE

KDANSE est une section du comité des fêtes de Rosières, où on apprend à danser 12 danses (les 5 latines, les 5 standards, salsa et west coast swing), avec un maximum de partenaires, sur un maximum de musiques. Les cavaliers apprennent à guider dès les premiers cours, il n'y a pas de chorégraphie.

Tous les mardis de 20h15 à 21h15, les adhérents viennent pratiquer et tâchent de mettre en application les conseils des moniteurs.

Le bal du samedi 28 avril est ouvert à tous ceux qui aiment danser.

5€ l'entrée, demi-tarif pour les moins de 25 ans, gratuit pour les adhérents.

kdanse10.fr



Pour le plaisir de
DANSER
en 2 et en groupe

KDANSE et le comité des fêtes de Rosières vous propose un

BAL

**le samedi 28 avril 2018
à 20h30**

**à la salle des fêtes
de Rosières (Aube)**

Nous ne prendons pas de repas sur place,
nous partagerons simplement notre envie de danser
et quelques desserts et rafraîchissements si vous en apportez.

Entrée: 5€
Contact: Florence Guery
Tél: 06 39 34 44 96
kdanse10.fr

PARTENARIAT AUTISME AUBE LES ECUREUILS DE SAINT JULIEN ROSIÈRES UN ACCUEIL SPORTIF POUR LES ENFANTS AUTISTES,

Depuis le mois d'octobre, un nouveau projet de l'association Autisme Aube se déroule au sein de la salle de gymnastique du gymnase Fernand Ganne. A raison d'une fois par mois, le club des Ecureuils de Saint-Julien Rosières permet la mise en place de parcours gymniques et accueillent les enfants autistes ainsi que leurs frères et sœurs scolarisés en maternelle ou en primaire. Deux professionnels entourent les enfants et animent les séances : Pierre Bucci, Educateur sportif et Aurélie Picard, Psychologue.

Pendant ce temps, une activité est également proposée aux parents dans une salle annexe. Cela peut être un temps sportif ou un temps d'échanges autour de jeux de société avec l'intervention de la ludothèque itinérante La Girafe. Enfin, pour terminer cette matinée, un temps convivial autour de gâteaux et boissons est proposé et permet à chacun de raconter ce qu'il a fait.

Les objectifs de ces rencontres mensuelles sont de permettre l'accès à des installations sportives aux enfants autistes tout en permettant aux parents de prendre du temps pour eux.

A ce jour, une petite dizaine de familles vient de manière régulière et profite pleinement du dispositif. Les retours sont positifs et incitent la poursuite de ce projet innovant.

A.A &
Autisme Aube

**Les Ecureuils
de Saint
Julien -
Rosières**

**1 samedi
matin par
mois
De 10h à 11h30
Gymnase de
Saint Julien**

**Un parcours
gymnique pour
les enfants**

**Venez en
famille !!**

**Une activité
pour les parents**

Informations et contact au
1 Rue de Maraichers - 10 000 TROYES
06 68 00 18 11 - autisme.aube@yahoo.fr

S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

Renseignements sur notre site [www : aito - troyes .fr](http://www.aito-troyes.fr)

ARTS MARTIAUX

LE CERCLE TROYEN DE LA SELF DEFENSE UN CLUB TOUJOURS AUSSI ACTIF

Le club aito du cercle troyen a ouvert ses portes depuis deux ans sur la commune de Rosières. Cette association compte déjà plus de soixante dix licenciés dont une dizaine d'ados pour la saison 2017/2018. Le club propose quatre cours dans la semaine au dojo de la ville.

Mercredi soir 18h00 self défense adulte - 20h15 boxe pieds poings.

Samedi matin 10h00 renforcement musculaire cardio training.
11h00 self défense débutant et ados.

Les cours sont placés sous la houlette de Didier WEBER spécialiste en sport de combat (Bees 1 et Dejeeps) et instructeur en maniement des armes (le seul sur Troyes) et assisté de deux ceintures noires 2^{ème} dan Fabrice S. et Jérémy B.

L'aito est une discipline française qui est



née sur l'île de Tahiti. L'aito est un bois très dur comme chez nous le chêne. Cela représente la dureté et la force d'un guerrier polynésien. L'aito est affilié à la Fédération Française de Karaté et Didier est 4^{ème} dan. Cette discipline permet d'appréhender tous les arts du combat de la self défense de rue, du maniement des armes en passant par tous les sports de combat, boxe karaté sol etc...

Notre enseignement du self défense se fait en parfaite connaissance de la législa-



tion française sur le cadre de la légitime défense et des armes.

Le club est ouvert toute l'année avec des cours même pendant les vacances d'été.

Cette année, le club sera présent sur de nombreuses manifestations : au magasin Décathlon de Lavau notamment et sera présent lors de la coupe de France qui se déroulera en juin en région parisienne ainsi que sur le championnat du monde de K1 organisé par le club de l'ATTB.

SECTION GYM VOLONTAIRE

Vous désirez passer quelques heures agréables, tout au long de l'année, pour vous détendre, vous entretenir et vous muscler ? ... Venez nous rejoindre pour suivre les cours de la Gymnastique Volontaire. Ces cours ont lieu dans la salle de judo du gymnase, à côté de la Mairie de Rosières, sauf pendant les vacances scolaires. La gym dite de « mémère » est loin, bien loin... Tous nos cours sont délivrés par des animatrices et animateur diplômés d'Etat qui se forment régulièrement aux nouvelles méthodes de gym en salle et de bien être : Pilates, Bokwa... c'est à dire du cardio training, du cardio power, de l'entraînement fractionné, du renforcement musculaire, du stretching...

Au cours de stages d'initiation proposés par notre Comité Départemental, vous pourrez découvrir d'autres activités : Zumba, Sh'Bam (cardio), Body zen ...

Notre section est affiliée à la Fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire.

Ces cours permettent aux enfants de

faire des parcours de motricité, de la danse, de participer à des jeux de mémoire ... Cette année, le mardi 12 juin, un spectacle sera offert par les enfants du cours et suivi d'un petit goûter. Venez les applaudir et découvrir leur travail.

Bien sûr d'autres manifestations, pot de Noël, galettes des rois, pique-nique... apportent encore plus de convivialité à notre section, qui durant l'année 2016/2017 comptait 147 licenciés adultes et 17 licenciés enfants, (tous âges et sexes confondus).

Nous acceptons des inscriptions en cours d'année, si les cours ne sont pas trop surchargés, la priorité est donnée avant tout aux habitants de la commune de Rosières.

Horaires cours enfants :

le mardi de 17h à 18h pour les 5 à 11 ans avec Flora BALINI
(l'enfant peut être pris en charge à la garderie de l'école si nécessaire et peut y être reconduit).

Renseignements complémentaires auprès de :

Madeleine BAILLY
06 62 32 71 63

Aurélie GODIER BROYON
06 61 38 62 64

sinon, déposer un message sur notre boîte mail :
gyrosieres@laposte.net

Horaires cours adultes :

le lundi	de 14h15 à 15h15	avec Christian MARCELLOT
le mardi	de 18h15 à 19h15	avec Christian MARCELLOT
le mardi	de 19h15 à 20h15	avec Christian MARCELLOT
le jeudi	de 19h15 à 20h15	avec Audrey BRUY

S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

ROSIERES SAINT JULIEN HANDBALL

C'est acté, le retour au niveau national de filles du Rosières Saint Julien Handball est réel et les résultats à mi-parcours sont sur de très bonnes bases avec de nombreuses victoires. Un groupe est composé de jeunes femmes pour la plupart issues de la formation propre du club. Si l'accession au niveau supérieur n'est pas encore acquise, les joueuses, pensionnaires du niveau national 3 pour 2017-2018 ambitionnent une accession dès la saison prochaine en 2018-2019. La réorganisation des poules au niveau de la fédération va permettre à nos sancéo-caillotines d'accéder en nationale 2 la saison prochaine si les bons résultats perdurent. Alors en coulisse on s'active, on travaille pour une saison qui sera à n'en pas douter appréciée par tous les supporters du RSJH, très nombreux dans le chaudron du RSJH lors des matchs à domicile.

Mais au-delà de cette équipe phare, notre gymnase Raymond Laurent ne désemplit guère. Le nombre et niveau des équipes sont au maximum de leurs capacités d'accueil en matière de compétition le weekend. Très organisés, autour des 3 entraîneurs professionnels, une quarantaine de bénévoles s'activent 7 jours sur 7. Plus gros club de Champagne en matière de li-



Prochains Matches Nationale 3 féminines au gymnase de Rosières

Samedi 7 avril	à 18h30	contre Bar le Duc
Samedi 21 avril	à 18h	contre Flavigny
Dimanche 13 mai	à 16h	contre Blanc Mesnils
Samedi 2 juin	à 20h30	contre Montargis



S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

cenciés, et au 6ème rang au niveau Grand Est, le RSJH possède sa réputation de club formateur qui n'est plus à démontrer. Souvent récompensé à tous les niveaux, il ne présente pas moins de 21 équipes dans toutes les catégories côté féminin comme masculin pour près de 350 licenciés. Sa diversité sur les actions est également importante, compétitions certes, section sportive avec le collège Marie Curie, loisirs également, dont l'accueil dès 3 ans, et ce jusqu'à des âges avancés grâce au HandFit, qui est le sport Santé Bien être. Les Quartiers «Politique de la Ville» sont également un des axes fort des actions, et bien d'autres projets qui vous seront présentés ultérieurement. Le RSJH fourmille d'idées, et sa structuration est sans cesse la préoccupation des responsables. Le RSJH avance, sans bruit, dans le paysage aubois, sans artifice financier, mais se donne comme objectif d'être le club d'avenir, et ce grâce à la volonté d'une équipe dirigeante soudée, mais également à tous les partenaires, qu'ils soient institutionnels, ou privés. Alors venez faire un tour au gymnase, il grouille de monde de vie et de passion du ballon, la petite balle de Handball 6 fois championne du Monde!



Le Rosières Saint Julien Handball
Organise

Loto de Pentecôte

Au gymnase de Rosières
10430 Rosières Prés Troyes

Vendredi
18 MAI 2018

Capacité d'accueil: 450 personnes
à 20h00

Restauration Buvette

Sans réservation....Ouverture des portes à 19h00
Renseignements: 06 83 24 97 67 ou 06 9 83 12 42

De nombreux lots de valeurs 6 parties

Télé 140cm, Ordinateur portable, Tablette, Bons d'achats, Vélo, Caisses de Champagne, Vins, paniers garnis, Bricolage, Electroménager et divers...

Le carton 3 €,
les 5 cartons 13 €,
les 8 cartons 22 €,
les 15 cartons 36€,
Les 20 cartons 46 €.



S VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

LES PETITES VIES D'APOLLINE DU HANDBALL À L'ESCRIME...

Rubrique Handball

C'est en 2010 qu'elle est passée du ballon de basket au ballon de hand au Rosières Saint Julien Handball. A l'origine, l'arrivée d'une petite sœur et un déménagement... Le hand, c'était au début l'assurance de retrouver ses copains de Saint Pouange tous les lundis soir au gymnase. Aguerrie avec sa bande de garçons, elle appréhendait de ne plus les retrouver dans la même équipe au changement de catégorie mais a rapidement apprécié de jouer entre filles avec tous les échanges et la complicité qui en sont nés.

Elle a tout naturellement choisi la section sportive Handball à l'entrée en 6ème au collège Marie Curie pour continuer dans cette voie. Entraînements, stages et matchs se sont enchaînés avec toujours la même motivation et la même hargne à défendre son ballon. Trois années en équipe de l'Aube sont venues enrichir et parfaire cette pratique avec des moments forts et de belles expériences (Bourges) finale nationale ; sans oublier ses nombreux titres de championnes de l'Aube et Champagne avec ses copines, mais aussi les coupes également nombreuses.

Elle a fait ses débuts avec Thibaut Mayayo entraîneur au RSJH et depuis ils ne se sont plus quittés

En vrac...

Son seul jour sans sport en 2018, c'est le lundi ! Sinon, en plus du sport au lycée...

Mardi : hand de 19h15 à 20h45

Mercredi : escrime de 18h à 20h15

Judi : escrime de 19h à 20h15

Vendredi : handball de 18h15 à 19h30

Week-end : quand il n'y a pas escrime, il y a du hand et quand c'est possible géographiquement, il y a les deux... (12 janvier : départ de Bratislava à 5h, atterrissage à Paris 12h10, match à Rosières à 16h30...)

Pas trop de casse à déplorer, mis à part le petit doigt l'an dernier lors d'un match un peu musclé.

Rubrique Escrime

C'est déjà une longue histoire. Elle est tombée dedans à l'âge de 6 ans : une rencontre avec les dépliants du Passeport Loisirs distribués à l'école et quelques activités essayées pendant l'été, histoire de se faire une idée...

Résultat des courses : « à la rentrée, moi je veux faire de l'escrime et du basket... » Qu'à cela ne tienne ! Depuis, elle n'a jamais quitté le bord des pistes et n'est jamais non plus très loin d'un ballon (même si ce dernier a changé de format puisque c'est le hand-ball qu'elle pratique depuis le CE2).

Saison 2017/2018

Hénin Beaumont 24 septembre 2017

Circuit National Elite M20

Classement : 9^{ème}

Toulouse 30 septembre 2017

Circuit National Elite M17

Classement : 79^{ème}

Geipolsheim 15 octobre 2017

Circuit régional Grand Est M17

Classement : 12^{ème}

Rethel 21 octobre 2017

Circuit régional Grand Est M20

Classement : 3^{ème}

Epernay 5 novembre 2017

Championnat régional M17

Champagne-Ardenne

Classement : 2^{ème}

Rodez 25 26 novembre 2017

Circuit National Elite M17

Classement : 2^{ème} (premier podium national !) sur 176 tireuses

Grenoble 9 décembre 2017

Circuit Mondial M17 sur sélection FFE

première sélection pour une épreuve internationale. Sélection en individuel et dans l'une des 4 équipes qui représentaient la France
Classement : 75^{ème} sur 182 tireuses de 18 nations (10ème des françaises en piste)
En équipe France 4 : défaite sur l'équipe d'Israël 41/45 (équipe qui terminera 4^{ème} sur 29)

Troyes 6 janvier 2018

Championnat régional M20

Champagne-Ardenne

Classement : 2ème

Bratislava 12 janvier 2018

Circuit Européen sur sélection fédérale

Classement : 113^{ème} sur 241 tireuses de 19 nations (13^{ème} des françaises en piste)

En équipe France 4 : défaite sur l'équipe d'Israël 41/45 (équipe qui terminera 4^{ème} sur 29)

Cracovie 28 janvier 2018

Circuit Européen sur sélection FFE (10 françaises retenues)

Classement : 79^{ème} sur 206 tireuses de 29 nations



Chalons en Champagne 3 et 4 février 2018

Demi-finale Championnat de France Equipes M17

Classement : 16^{ème} sur 29 équipes

L'équipe (Apolline Pellecier, Lou Ann Caseiro, Julie Lassaingne et Jeanne Charton) est sélectionnée pour la phase finale à Toulouse le 6 mai 2018

Remiremont 10 et 11 février 2018

Circuit Grand Est M17 M20

Classement : 2^{ème}

Aix en Provence 17 et 18 mars 2018

Circuit national Elite Dames M17

Colmar 31 mars et 1er avril 2018

Circuit national Elite Dames M20

Geipolsheim 7 et 8 avril 2018

Championnat Grand Est Dames M17

A venir

Toulouse les 5 et 6 mai 2018

Championnat de France individuel M17 le samedi / Finale Championnat de France Equipes M17 le dimanche

Les points marquants des autres saisons :

2016/2017

Macon 6 mai 2017 / Championnat France M17 individuel + équipe / Classement : 38^{ème}

Classement équipe : 23^{ème}

Paris 16 juin 2017 / Circuit national Horizon 2024 - finale à Paris / Classement : 6^{ème}

2015/2016

Challenge National Troyes TG / Classement : 1^{ère}

Vichy 5 juin 2016 / Fête des Jeunes sur sélection en individuel et en équipe / Médaille d'or par équipe de la Ligue N3

Les maîtres d'armes : Maître Dominique Declaude depuis le début.

Maître Sandrine Dumoulin et Maître Antoine Manceaux (il était déjà là, à la salle d'armes du centre-ville quand Apolline faisait ses premiers pas sur la piste - pour aider Maître Declaude avec les cours des petits l'après-midi - et Apolline a fait l'objet de son rapport pour passer son diplôme)

Sa fierté en 2018

Son nom dans le dos...

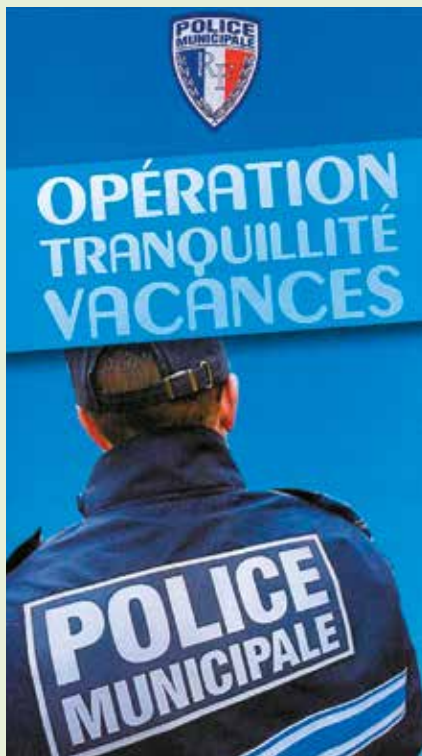
(PELLECIER / FRA) pour Cracovie !

PRATIQUE

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pensez-y dès maintenant !

L'Opération Tranquillité Vacances est une action de la Police Mutualisée et de la Police Nationale qui assurent une surveillance de votre domicile durant votre absence et peut ainsi éviter d'éventuels intrusions, vols ou cambriolages. Pour bénéficier de ce service, des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ou sur le site www.commune-rosieres10.fr, rubrique « vie municipale » / « Police mutualisée »



Cette opération a un but dissuasif mais n'est pas une garantie contre les cambriolages. Il est donc conseillé de prévenir vos proches en cas d'absence de plusieurs semaines et de faire suivre votre courrier ou de le faire prendre par une personne de confiance.

IDENTIFICATION DES BOITES AUX LETTRES ET NUMEROTATION DES LOGEMENTS

Nous constatons que de nombreuses boîtes aux lettres n'indiquent pas le nom des habitants et que certains logements ne sont pas identifiés avec leur numéro de rue. Cela complique la tâche des facteurs et des livreurs... Si aucune information ne figure sur votre boîte, facteurs et autres déposants ne peuvent en effet pas vous déposer vos colis et correspondances.

Alors, pour faciliter le dépôt du courrier, des colis postaux, des informations communales, ... merci de penser à mettre votre nom et le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres.

Nous vous rappelons que la mairie met gratuitement à votre disposition des plaques émaillées avec le numéro de votre maison.

Merci par avance de votre compréhension.

CALENDRIER DES FÊTIVITÉS 2ÈME SEMESTRE 2018

SEPTEMBRE 2018

- Samedi 1er : Reprise du Club des Amis de Rosières avec repas dansant
- Samedi 22 : Belote des AFN
- Samedi 29 et dimanche 30 : Exposition des Petits Points Caillotins

OCTOBRE 2018

- Dimanche 7 : Vide grenier puériculture Parent'houstiasme
- Samedi 27 : Soirée cabaret, repas dansant organisé par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE 2018

- Samedi 3 : Assemblée générale du Club des Amis de Rosières et repas dansant
- Dimanche 11 : Commémoration de l'Armistice
- Samedi 24 : Concert de l'Harmonie Municipale

DÉCEMBRE 2018

- Samedi 8 : Noël du Club des Amis de Rosières avec repas dansant

UNE ÉTUDE COMMERCIALE POUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MAÎTRISÉ

Afin de développer au mieux l'économie le commerce de notre territoire, le cabinet AID a été sollicité par Troyes Champagne Métropole (TCM) pour réaliser une étude très complète permettant de fixer la stratégie de notre développement commercial à l'horizon 2022.

L'enquête a conclu à une trop grande présence des moyennes et grandes surfaces en périphérie de Troyes (+27 % comparé aux agglomérations de même taille), et à une évolution des comportements d'achats qui induisent la nécessité d'opé-

rer un changement profond du modèle de développement commercial. Réunis le 3 novembre dernier, les Maires de l'Agglomération ont décidé, en se référant à cette étude, d'interdire la création de nouvelle polarité commerciale en périphérie et de limiter les autorisations de projets de création ou d'extension dans les pôles existants à des thématiques absentes ou peu représentées sur le territoire. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et une charte devraient être mis en chantier par le conseil communautaire du mois de décembre.

**LA RÉGIE
ASSAINISSEMENT
TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE**

« À partir du 1er janvier 2018, Troyes Champagne Métropole reprend en régie la gestion de l'assainissement de notre commune. Il devient donc votre interlocuteur unique pour ce service. À cette date et pour toute demande vous pouvez contacter le 0800 100 037. »

LA REQUALIFICATION DU PÔLE GARE DE TROYES SE POURSUIT

La 2^{ème} phase des travaux de requalification du Pôle gare, menés par Troyes Champagne Métropole, a débuté le 13 novembre. Ces travaux s'étalent jusqu'à l'été 2019, pour un coût estimé à 22 millions d'euros. Cette requalification urbaine répond à un triple enjeu économique, commercial et résidentiel pour TCM.

Chaque année, 1,2 million de voyageurs fréquentent la gare de Troyes. Entrée stratégique de l'agglomération, ce quartier va connaître une métamorphose complète. En parallèle de ces travaux de

requalification, un nouveau pôle d'activité économique doit se développer sur le site.

La première phase de travaux de requalification du Pôle Gare est achevée. Elle portait sur l'aménagement du parvis de la gare avec la création d'une zone piétonne, la mise en place d'un parking courte durée de 70 places à proximité de la gare et le positionnement du Monument des Enfants de l'Aube entre les jardins du Befroi et de Chevreuse.

La deuxième phase se concentre désor-

mais sur la réfection du boulevard Carnot et le réaménagement de la place Casimir-Périer. Durant les travaux de requalification du Pôle gare, l'accès aux commerces, gare SNCF, bâtiment MSA, écoles, laboratoire et habitations est maintenu et aménagé, avec un parking courte durée de 70 places à proximité de la gare. Les usagers peuvent y stationner gratuitement 15 min. Un parking gratuit provisoire de 200 places est mis à la disposition des usagers de la gare sur l'ancien site d'ERDF, boulevard Gambetta, pour un stationnement de plus longue durée.

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE, TERRE DE CINÉMA



Signée le 17 novembre dernier, une convention de partenariat entre Troyes Champagne Métropole, la Région Grand Est et l'Agence culturelle Grand Est a fait de TCM la première collectivité à rejoindre le « Réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournages cinéma et audiovisuel en Grand Est ».

Mis en place par la Région, ce réseau permet aux collectivités de s'investir davantage dans l'accueil des tournages, et d'être accompagné dans ce développement.

Trois collaborations pourront ainsi avoir lieu :

- la facilitation de l'accueil de tournages sur le territoire de TCM,
- la mise en place d'actions communes de promotion du territoire auprès des professionnels,
- une aide financière de TCM pour les tournages sur notre territoire, car pour un euro investi les retombées pour le territoire sont entre 3 et 4 euros pour un long mé-



trage, et 7 à 8 euros pour un documentaire ou une série.

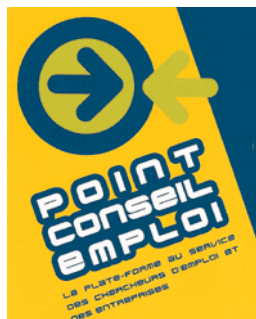
Plusieurs scènes de longs-métrages - *Ami-Ami*, *Sans Famille*, *Un Peuple et son Roi* - ont été tournées à Troyes cette année, et un circuit découverte a permis à des producteurs et réalisateurs de découvrir des potentiels lieux de tournage dans notre agglomération en juin dernier.



POINT CONSEIL EMPLOI, LIEU D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI

À l'initiative de Troyes Champagne Métropole et avec le soutien des communes concernées, les points conseils emplois de l'agglomération aident les demandeurs d'emplois

Pour privilégier la proximité avec les personnes en recherche d'emploi, de nouvelles permanences s'ouvrent à celles et ceux qui souhaitent bénéficier de conseils dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un projet professionnel, d'une meilleure connaissance des opportunités d'emploi.



Un accompagnement personnalisé

Chercher un emploi nécessite parfois de se former pour se remettre à niveau, acquérir des compétences complémentaires ou changer d'orientation professionnelle. Pour cela, il est nécessaire d'être conseillé et soutenu dans ses démarches.

Le Point Conseil Emploi est un lieu d'écoute où un suivi individuel pourra vous être proposé afin de vous orienter au mieux dans vos démarches de re-

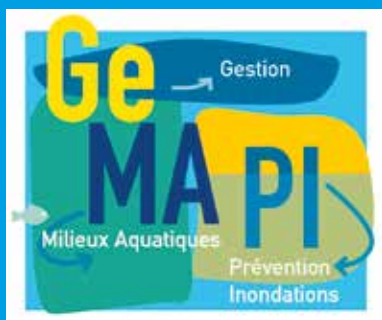
cherche d'emploi. Vous y obtiendrez des conseils et une assistance pour réaliser ou améliorer votre CV, pour rédiger une lettre de motivation ou une demande de stage, pour préparer un entretien de recrutement, pour utiliser Internet ou pour obtenir des informations sur les filières qui recrutent le plus.

Cette démarche de proximité permet, dans un espace dédié, de vous proposer un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins.

Pour plus de renseignements :

troyes-champagne-metropole.fr/services-pratiques/ - 06.26.15.67.55

INSTAURATION DE LA TAXE GEMAPI POUR LA RÉFECTION DES DIGUES



Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est devenue une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme Troyes Champagne Métropole (TCM). Afin de ne pas (re)vivre des inondations catastrophiques, l'entretien des digues est une nécessité pour notre territoire. Ainsi, TCM a déjà investi plus de 12 millions d'euros HT et programmé 11 millions d'euros HT sur le budget pour la réfection des digues de l'agglomération. L'addition semble élevée, mais le coût matériel et économique serait encore plus important en cas de crue. En effet, 20 000 personnes, 6 000 emplois et 1 700 entreprises sont protégées par les digues de l'agglomération troyenne. En 2018, 1 912 000 € de travaux sont prévus dans le cadre de cette compétence, notamment pour l'entretien des cours d'eau, des digues et des ouvrages hydrauliques, ainsi que pour la réfection de digues sur Troyes et La Chapelle Saint-Luc (Labourat et Fouchy).

Ainsi, bien que facultative, la taxe GEMAPI est nécessaire sur notre territoire.

Ce montant, voté chaque année en fonction des besoins réels, sera réparti par les services fiscaux : de façon proportionnelle entre les redevables assujettis à la taxe d'habitation, à la taxe foncière ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises. Son impact est estimé entre 2 et 2.7% de hausse de l'imposition par foyer. Le produit de cette taxe sera exclusivement consacré aux financements de la GEMAPI.

PRATIQUE

DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES



grâce aux démarches en ligne du site www.service-public.fr

Nous vous rappelons que notre commune adhère aux télé-services du site www.service-public.fr qui simplifie vos démarches administratives.

Quelques clics suffisent pour :

- s'inscrire sur la **liste électorale**
- effectuer son **recensement** citoyen
- effectuer une demande d'acte **d'état civil**
- déclarer vos changements de **coordonnées**
- déposer une pré-demande de **PACS**

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les pactes civils de solidarité peuvent être enregistrés en mairie, dans la ville de résidence commune des futurs partenaires.

Le Pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les futurs partenaires doivent remplir certaines conditions et fournir les documents nécessaires à l'enregistrement du dossier.

QUI PEUT CONCLURE UN PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le futur partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacésés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

PROCEDURE EN LIGNE DISPONIBLE SUR

www.service-public.fr

Notre commune adhérant au service en ligne : « pré-demande de PACS », vous pouvez également préparer votre démarche en effectuant un pré-dépôt de dossier en ligne sur le site www.service-public.fr

Vous trouverez également sur ce site de nombreuses informations complémentaires sur le PACS.

LE DOSSIER DE PACS DOIT ETRE CONSTITUE DE :

- la convention-type de PACS (en un seul original), en langue française, datée et signée des deux futurs partenaires à compléter au moyen du formulaire cerfa n°15726
- photocopies recto-verso des pièces d'identité de chaque futur partenaire en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ...)
- la copie intégrale de l'acte de naissance de chaque futur partenaire (ou extrait avec filiation) datée de moins de 3 mois
- la déclaration conjointe de PACS et attestation sur l'honneur au moyen du formulaire Cerfa n°15725 précisant n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance entre les futurs partenaires et que la résidence commune est fixée à Rosières

L'accueil de la mairie se tient à votre disposition pour vous informer sur la constitution du dossier et vous fixer un rendez-vous en vue de l'enregistrement de votre PACS devant l'officier d'état civil.

